

## Clôturer en fonction des risques

*Moudon, 15.03.2024* – Une fuite d'animaux coûte du temps, de l'argent et engendre parfois des procédures pénales ou des demandes de dommages et intérêts lorsque des tiers en subissent les conséquences. Une clôture construite de manière adaptée à l'emplacement et aux risques est la base d'un pâturage sûr. Les points suivants doivent être pris en compte :

### La clôture a de multiples fonctions

Une clôture de pâturage doit certes en premier lieu empêcher les animaux de s'échapper. Mais selon l'endroit, une clôture peut, ou doit, également remplir d'autres fonctions.

Par exemple, un fil supplémentaire au niveau du sol peut empêcher les déjections canines de salir le pâturage ou les chiens d'effrayer le troupeau. Dans les zones fréquentées, une clôture peut rendre difficile l'accès non autorisé au pâturage et empêcher, par exemple, qu'un jeune enfant ne passe sous une clôture à un fil et se retrouve dans le pâturage sans qu'on ne s'en aperçoive.



*Fil au ras du sol installé ultérieurement le long d'un chemin de promenade pour chiens*

### La clôture est adaptée aux animaux qui pâturent

Les fabricants de matériaux de clôture donnent des indications concrètes sur le nombre de fils/torons à utiliser et à quelle hauteur en fonction de l'espèce animale concernée. Ils informent également sur les matériaux les mieux adaptés au gardiennage de cette espèce et sur les combinaisons de matériaux permettant d'obtenir la meilleure efficacité. En règle générale, une clôture extérieure avec un seul fil/toron n'est pas considérée comme permettant un gardiennage sûr.

### Adaptée à l'environnement et au risque

Chaque année, de nombreux animaux de rente se retrouvent sur des infrastructures ferroviaires, sont mortellement blessés et/ou perturbent fortement l'exploitation du trafic. Outre les pertes d'animaux, cela peut également entraîner des demandes de dommages et intérêts envers le détenteur de l'animal.



*Les animaux échappés qui se retrouvent sur les lignes de chemin de fer sont extrêmement dangereux pour eux-mêmes et pour autrui. Une attention particulière doit être accordée à l'efficacité et à la sécurité des clôtures. (Photo : CFF)*

Dans d'autres domaines également, il existe des zones présentant des risques supplémentaires et donc des exigences accrues en matière de clôtures. Il s'agit par exemple des pâturages :

- En zone d'habitation/de loisirs, à proximité d'aires de jeux, d'installations de loisirs ou scolaires, etc.
- Le long de routes très fréquentées
- A proximité de lignes de chemin de fer
- Avec des chemins officiels de randonnée/VTT
- Avec passage intensif de gibier

## Tiers en contact avec les clôtures

La sécurisation des aires de jeux, ainsi que des installations de loisirs et scolaires, relève de la responsabilité de leur exploitant ou de la commune. Le détenteur d'animaux est toutefois responsable de veiller à ce que ses clôtures ne mettent pas en danger des personnes dans ces zones - p. ex. par une construction dans les règles de l'art, une signalisation correcte, une distance suffisante entre les parties sous tension et les parties métalliques, etc.

Il en va de même pour les passages sur ou à travers les clôtures sur les sentiers de randonnée et de VTT officiellement balisés.

## Évaluer les risques et planifier les mesures

La base d'une clôture sûre est toujours une évaluation des risques qui vise à réduire la probabilité et/ou la gravité (impact) d'un événement. agrITOP met à disposition sur [agritop.safely.swiss](http://agritop.safely.swiss) différents outils pour l'évaluation des risques.

Les mesures nécessaires peuvent être déterminées, planifiées et mises en œuvre sur la base de l'évaluation des risques.

Pour ce faire, il est recommandé d'appliquer le principe **STOP** en suivant les étapes suivantes :

### 1. **S**ubstitution (= remplacement) du danger

p. ex. sur un pâturage avec chemin de randonnée et place de pique-nique très fréquentés, on fait paître des bovins d'élevage au lieu de vaches mères avec leurs veaux.

### 2. **M**inimisation du danger par des mesures **T**echniques

p. ex. doter la clôture d'un fil supplémentaire le long de la ligne de chemin de fer; construire un accès souterrain aux pâturages.

### 3. **M**inimisation du danger par des mesures

#### **O**rganisationnelles

p. ex. contrôle et entretien réguliers de la clôture, adaptation de la gestion des pâturages aux flux de visiteurs dans la zone de randonnée, pose de panneaux d'avertissement.

### 4. **P**rotection de la personne par des mesures **P**ersonnelles

p.ex. EPI lors de la pose de clôtures, méthode de travail ergonomique



*Les passages d'entrée et de sortie des pâturages clôturés sur les chemins officiellement balisés doivent pouvoir être utilisés en toute sécurité.*



*Là où des tiers peuvent se trouver, il est nécessaire d'apposer des avertissements sur les clôtures électriques.*

## Plus d'informations :

- [Fiche technique « Planifier et réaliser des clôtures sûres »](#)
- [Liste de contrôle « Préparer les clôtures pour le printemps »](#)
- [Infos techniques, guide & check-lists pour les pâturages dans les zones de randonnée / de loisirs](#)
- [agritop.safely.swiss](http://agritop.safely.swiss): Module «Documents», chapitre «11 Informations professionnelles».